



FRANCE

A la Haute Assemblée, un bilan en demi-teinte pour la gauche

- Majoritaire au Sénat depuis 2011, la gauche laisse un bilan marqué par le rejet de certains grands textes.
- Le travail de modernisation et transparence engagé par le président Jean-Pierre Bel reste à poursuivre.

Quand le Sénat bascule à gauche pour la première fois de son histoire, le 25 septembre 2011, c'est une révolution de palais. Sur le plan du fonctionnement institutionnel, l'impact du changement est limité, Nicolas Sarkozy étant encore président de la République et l'Assemblée nationale à droite. Sur le plan politique, c'est le premier pas vers la victoire de François Hollande à la présidence de la République en mai 2012. Cela ne signifie pas pour autant que les équations majoritaires deviennent plus simples à partir de ce moment-là.

Dès le départ, une ambiguïté se fait jour. Elle repose sur une logique mathématique : la majorité de gauche, qui ne l'est que de six voix, ne coïncide pas avec la majorité gouvernementale, les communistes ne participant pas au gouvernement. Les ennuis vont commencer dès octobre 2012, lorsque les sénateurs PCF, alliés pour la circonstance à ceux de l'UMP, font échouer le texte sur le prix de l'énergie. Tout au long des deux années suivantes, le Sénat va de la même façon rejeter l'ensemble des textes budgétaires ainsi que certains grands projets de loi,

comme celui sur les retraites. Et quand il adoptera l'interdiction de cumul des mandats, il le fera en s'excluant du dispositif.

« Cette difficulté à dégager des majorités a peu à peu affaibli le Sénat », admet le sénateur PS de la Nièvre Gaëtan Gorce. Dépassant ce problème de majorité politique instable, le président PS de la commission des lois Jean-Pierre Sueur préfère rappeler qu'« un grand nombre de textes ont été votés parce que le Sénat a eu la capacité de créer des majorités d'idées » entre gauche et droite. Selon lui, « sans le Sénat, la loi sur les métropoles n'aurait pas été adoptée ». La Haute Assemblée a aussi imprimé sa marque sur la réforme pénale, la loi sur la consommation ou l'expérimentation des maisons de naissance.

Le président du groupe PS Didier Guillaume rend toutefois la droite en partie responsable de ce bilan en demi-teinte, lui reprochant « son opposition systématique sur les textes relatifs à la transparence ».

« Cette difficulté à dégager des majorités a peu à peu affaibli le Sénat. »

Non-cumul des mandats, gestion des groupes politiques, baisse du budget de la Haute Assemblée, « l'alternance a permis d'aérer le fonctionnement du Sénat » qui était devenu « la propriété d'un groupe politique », estime Gaëtan Gorce. « Il y a eu un véritable tournant,

même si des progrès restent à accomplir », ajoute Jean-Pierre Sueur.

De fait, le président du Sénat Jean-Pierre Bel a essayé de rendre l'institution plus moderne et transparente, en phase avec son image de modestie et de partisan du non-cumul. « La présidence Bel contraste avec les présidences dépensières précédentes, souligne Sylvain Brouard, chercheur à Sciences-Po. Mais sa stratégie de communication a échoué. » Peu enclin au coup d'éclat médiatique et au conflit permanent, Jean-Pierre Bel est parvenu à donner l'impulsion, mais sans réussir à achever son travail. « Si je n'avais pas été président du Sénat, confiait-il l'an dernier, j'aurais écrit un livre. J'avais trouvé le titre : Les habits neufs du parlementarisme. »

CORINNE LAURENT